

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Meylan (38240)

Premier tour

– le 13/03/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Élaboration d'un plan vélo de la commune de Meylan (ou selon les partenaires élus, un plan vélo commun avec les communes de La Tronche et Corenc), qui déclinerait les axes vélo du PDU métropolitain à l'échelle locale en concertation avec les habitants. Ce plan vélo pourrait être concentré sur trois axes forts :

- 1/ la continuité cyclable : sécurisation et entretien du réseau existant (en priorité sur les axes de transit à fort flux),*
- 2/ le développement d'une culture vélo chez les enfants et les adolescents (savoir-rouler à vélo à l'école, sensibilisation familiale et événementielle),*
- 3/ l'exemplarité et les incitations au changement de mobilité (actions auprès du personnel institutionnel, le développement des offres au changement de modes de déplacement en partenariat avec la métropole)*

Philippe Cardin (AIMeylan)

En préambule, si Philippe Cardin est élu maire de Meylan, il continuera à se rendre en bicyclette à la Métro comme il l'a fait ces 6 dernières années !

Nous sommes très favorables au développement de l'usage du vélo sur Meylan. Nous disposons de nombreuses infrastructures, dont la Chronovélo 1. La part du vélo sur Meylan peut être fortement augmentée, tant pour les déplacements domicile-travail qu'autres motifs.

Nous travaillerons avec la Métro et le SMMAG pour que des améliorations soient faites sur notre commune (voir ci-dessous).

Nous pensons utile de créer une Chronovélo entre Meylan et le Domaine Universitaire (prolongement de la Chronovélo Grenoble-Campus)

Action n°2

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Pour suivre le plan vélo, en discuter et proposer des solutions tout en faisant adhérer la population locale. Le comité vélo doit être constitué d'associations, usagers et unions de quartiers ainsi que d'au moins un-e élu-e et un-e technicien-ne métropolitain-e.

Philippe Cardin (AIMeylan)

Nous avons prévu de créer des Commissions extra-municipales associant habitants et associations.

Nous pourrions ainsi réunir au sein de la CEM Urbanisme&Environnement, un groupe de travail piloté par un élu pour établir un plan d'action vélo/piéton. Une de nos premières priorités serait d'établir une liste d'arceaux vélos manquants, liste que nous transmettrions à la Métro pour tous les emplacements situés sur l'espace public.

Action n°3

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : les quartiers de Meylan sont très perméables à la circulation piétonne, mais peu à la circulation cycliste. Les itinéraires les plus calmes sont méconnus du non-initié.

Il faut rendre découvrables et accessibles les cheminements cycle au cœur et entre les quartiers de la commune (et cela s'étend aussi à certains itinéraires piétons...).

Par exemple : les secteurs entre la zone d'activité de l'avenue de Plaine Fleurie et celle des Ayguinards peuvent être facilement parcourus à pied mais les cyclistes doivent emprunter des itinéraires encombrés par les voitures.

Philippe Cardin (AIMeylan)

Nous avons prévu de valoriser les cheminements à pied et à vélo, en les rendant plus agréables et en les fléchant.

Action n°4

Mettre le vélo au cœur des aménagements futurs de la ville :

- assurer la continuité des itinéraires cyclables,
- redessiner les intersections dangereuses,
- réaménager des pistes cyclables séparées des cheminements piéton et automobile partout où cela est possible,
- rendre effective la limitation de vitesse dans les zones 30 km/h.

La commune dispose de nombreux itinéraires cyclables structurants bien connectés avec les communes voisines (avenue du Grésivaudan, avenue de l'Eygala, Chronovélo...) et d'un réseau secondaire d'itinéraires (bandes cyclables) souvent laissé en désuétude.

Philippe Cardin (AIMeylan)

Nous travaillerons avec la Métro sur ce sujet, notamment à l'occasion du projet de BHNS et dans le cadre des opérations d'urbanisme prévues (PLM, Faculté de pharmacie...).

Action n°5

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Il faut reprendre la jonction entre la plaine de l'Isère et l'île d'Amour avec la partie supérieure de la commune.

Bon à savoir : l'appel à projet « continuité cyclable » est renouvelé tous les ans pendant 7 ans (2019-2025) avec des conditions différentes d'applications chaque année (<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/velo-et-marche#e1>).

Philippe Cardin (AIMeylan)

C'est du domaine de la Métropole mais nous porterons les projets qui concernent la commune.

Action n°6

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Le marquage des pistes cyclables de la commune est vieillissant, et pourrait être repris. La plupart des pistes bi-directionnelles (ZIRST, Buclos...) souffrent grandement du passage du temps, et pourraient être remises en état. Beaucoup de panneaux interdisant la circulation à vélo (B9B et B22A) pourraient être supprimés.

Philippe Cardin (AIMeylan)

En tant qu'élus de l'opposition, nous sommes intervenus à de nombreuses reprises sur ce sujet qui est de la compétence communale. Nous retravaillerons avec les services techniques de la commune pour redéfinir le plan de nettoyage des aménagements cyclables.

Action n°7

Offrir du stationnement vélo sécurisé le long de la ligne de bus Chrono C1., en profitant du programme Alvéole de la FUB. *Le vélo est complémentaire avec le train, les transports en commun et la voiture. Il faut favoriser le transport du vélo mais aussi permettre le stationnement sécurisé de vélos aux pôles multimodaux.*

Philippe Cardin (AIMeylan)

cf question 2

Action n°8

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Toute la commune doit être reprise avec des arceaux normatifs, abrités ou non. *Aujourd'hui on trouve partout à Meylan des dispositifs inadaptés, qui sont à proscrire. Notamment :*

- les « arrache roue » que l'on voit dans la ZIRST et devant Carrefour ;
- les « supports de guidon » que l'on rencontre devant la mairie de Meylan.

Philippe Cardin (AIMeylan)

cf question 2

Action n°9

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Philippe Cardin (AIMeylan)

Pas d'aide financière prévue au niveau de la commune ; à réfléchir au niveau de la Métropole.

Action n°10

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Les renseignements sur Alvéole sont en ligne : <https://programme-alveole.com/>

Philippe Cardin (AIMeylan)

Nous réactiverons le PEDT au niveau communal. Nous favoriserons naturellement les actions en faveur du vélo à l'école. Proposer aux écoles de participer aux formations « vélo-école » organisées par l'ADTC et à la journée « challenge à l'école à vélo ».

Action n°11

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Mais aussi former les techniciens de la municipalité aux problématiques vélo (stationnement sur bandes cyclables ou adaptation du code de la route), et leur proposer une flotte de vélos municipale.

Philippe Cardin (AIMeylan)

Philippe Cardin est élu maire de Meylan, il continuera à se rendre en bicyclette à la Métro comme il l'a fait ces 6 dernières années ! C'est déjà le cas (plus de 25% des candidats de notre liste utilisent le vélo au quotidien et plus de 50% de manière occasionnelle).

Action n°12

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Proposer des cours de remise en selle pour accompagner à l'éco-mobilité.

Philippe Cardin (AIMeylan)

Nous aurons à retravailler les incitations financières auprès des employés communaux, au vu des dernières évolutions législatives. Retravailler avec le personnel sur un plus grand usage de vélos de service.

Commentaires généraux**Philippe Cardin (AIMeylan)**

Pas de commentaire